



HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les CSE doivent désigner un référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (Article L.2314-1 du Code du Travail). Cette formation obligatoire pour le référent est aussi importante pour les autres élus du CSE, surtout membres de la CSSCT, l'employeur prend en charge le financement de cette formation lorsqu'elle est à destination du référent CSE (Article L.2315-18 du Code du Travail).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir le cadre juridique du harcèlement et s'approprier la législation.
- Reconnaître et identifier les situations de harcèlement ou sexisme.
- Savoir réagir et adopter les bons réflexes pour lutter contre le harcèlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION / LEGISLATION

LES OBLIGATIONS LEGALES DE L'EMPLOYEUR

DEFINITIONS, CARACTERISATION ET EXEMPLES

FOCUS SUR LE

CONSENTEMENT LE REFERENT

HARCELEMENT

REAGIR A UNE SITUATION DE HARCELEMENT

LE SIGNALEMENT EN INTERNE / L'ENQUÊTE

LE SIGNALEMENT EXTERNE A

L'ENTREPRISE ACCOMPAGNER LA VICTIME

RECONNAÎTRE UN HARCELEUR

CONSEQUENCES DU HARCELEMENT

RECONNAÎTRE UNE VICTIME

DES SOLUTIONS A METTRE EN PLACE

PRÉ REQUIS

Être membre du CSE.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

MODALITÉS

- **Durée de la formation** : 1 jour.
- **Nombre de participants** : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- **Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation)** : à partir de 1 250€ jusqu'à 1 450€ Net de TVA
(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).
 - Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.
- **Prise en charge de la formation** : Employeur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

MOYENS TECHNIQUES

- Projection d'un PowerPoint.
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

EVALUATION

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

DOCUMENT DÉLIVRÉ

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.